

13

Copie de conservation et de diffusion, disponible en format électronique sur le serveur WEB du CDC :  
URL = [http://www.cdc.qc.ca/prosip/709838-deneux-politique\\_institutionnelle-bois-de-boulogne-PROSIP-1986.pdf](http://www.cdc.qc.ca/prosip/709838-deneux-politique_institutionnelle-bois-de-boulogne-PROSIP-1986.pdf)  
Rapport PROSIP, Collège Bois-de-Boulogne, 1986.pdf  
\*\*\* SVP partager l'URL du document plutôt que de transmettre le PDF \*\*\*



1940, H.-BOURASSA EST  
MONTRÉAL H2B 1S2

Centre de documentation collégiale  
1111, rue Lapierre  
Lasalle (Québec)  
H8N 2J4

**Politique institutionnelle  
d'évaluation des programmes d'études:**  

---

**élaboration d'instruments  
de cueillette de données.**

1986

---

**Marcel Deneux & Marie-Nicole Gosselin**

709838  
Ex. 2

6746-0144

Cette recherche a été subventionnée par la  
Direction générale de l'enseignement collégial  
dans le cadre du programme de subventions à  
l'analyse institutionnelle



30000007098373

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de ce rapport de recherche auprès de la Direction des Services pédagogiques du Collège ou en s'adressant au:

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science  
Service de la recherche et du développement  
Edifice «G» - 19e étage  
1035, rue de la Chevrotière  
Québec G1R 5A5

Tél.: (418) 643-6671

71-7079

709 838 EX.2

## ADDENDA

Le projet de politique présenté à l'annexe A a été adopté par le Conseil d'administration lors d'une assemblée tenue le 10 juin 1986 avec les modifications suivantes:

(page 26) 3. BUT

Il se lit maintenant comme suit:

L'analyse et l'évaluation des programmes d'études visent à améliorer la qualité des programmes offerts à l'étudiant.

(page 28) 5.1 Le Directeur des services pédagogiques

Le paragraphe se lit comme suit:

Le Directeur des services pédagogiques est responsable de l'application de la politique et en recommande la révision.

Il détermine les programmes qui doivent être analysés et évalués à un moment donné, ainsi que les unités de travail concernées.

Il forme le Comité d'évaluation de chaque programme retenu. Sur recommandation du Comité d'évaluation, et dans le respect de l'autonomie et de la compétence des unités de travail (services et départements) reconnues, par ailleurs, dans la présente politique au paragraphe 4.2, il fixe les normes correspondant aux critères et indicateurs.

Il diffuse les avis reçus et les rapports du Comité d'évaluation dans les unités de travail.

Il fait rapport au Conseil d'administration.

## RESUME

Ce projet de recherche réalisé en 1985 - 1986 au collège de Bois-de-Boulogne visait l'élaboration et la validation d'instruments de cueillette de données permettant de rendre opérationnelle la démarche d'évaluation des programmes d'études offerts au secteur de l'enseignement régulier.

On y formule en tout premier lieu la problématique en insistant sur la nécessité de définir une politique claire avec des règles de fonctionnement précises. On situe ensuite l'état de la question en mentionnant que la version actuelle, non encore approuvée, de la politique est le résultat de deux démarches de consultation. Enfin, on définit les objectifs et la démarche d'ensemble du projet.

La deuxième partie du rapport est consacrée à la description des divers instruments de cueillette de données sélectionnés en rapport avec les critères et indicateurs proposés par la Direction des services pédagogiques (D.S.P.). On y expose, en particulier, la validation de deux de ces instruments, soit un questionnaire spécifique à un cours, destiné aux étudiants et un autre questionnaire mesurant le degré de satisfaction de l'étudiant face au programme qu'il a complété au cégep.

Enfin, dans la troisième partie du rapport, quelques recommandations générales sont émises pour que l'évaluation d'un programme donné soit juste et fiable.

Une conclusion et une bibliographie sommaire complètent ce rapport.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Mmes Luce Goerlach, Marie Laurier, Céline Lauzière et Sylvie Pelletier ainsi que MM. Paul Boisvenu, Eduardo Brito, Wilfrid Gariépy, Pierre Imbeau, Jacques Laliberté, Yvon Lavertu, Raymond Monette, Serge Pacicot et Robert Sondack pour leur précieuse participation lors de la phase de validation de nos questionnaires.

Nos remerciements vont aussi à M. Auguste D'Meza pour sa contribution dans la préparation de questionnaires ainsi que dans l'élaboration de rapports portant sur leur validation et leur pré-expérimentation.

Mme Ginette Boisvert-Landreville a fourni une contribution très appréciée lors de la rédaction sur traitement de texte de ce rapport. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Mme Sylvie Chayer du Service de l'informatique nous a apporté une aide professionnelle très appréciée. Nous l'en remercions sincèrement.

Nous témoignons notre plus profonde gratitude à M. Guy Demers, responsable du Programme de subventions à l'analyse institutionnelle, dont la contribution nous a grandement touchés.

Enfin, nous remercions toute personne qui de près ou de loin a concouru à la réalisation de cette recherche.

## TABLE DES MATIERES

RESUME

REMERCIEMENTS

|   |    |
|---|----|
| INTRODUCTION.....   | 2  |
| 1. LA RECHERCHE.....  | 4  |
| 1.1 La problématique.....   | 4  |
| 1.2 L'état de la question.....  | 5  |
| 1.3 Les objectifs.....  | 6  |
| 1.4 La démarche d'ensemble.....   | 6  |
| 2. LES ACTIVITES REALISEES ET LES RESULTATS OBTENUS.....                          | 9  |
| 2.1 Elaboration de programmes informatiques.....                                  | 9  |
| 2.1.1 Le recrutement des étudiants et leur persistance<br>aux études.....         | 9  |
| 2.1.2 Le taux de réussite.....  | 12 |
| 2.2 Elaboration, validation et pré-expérimentation de<br>deux questionnaires..... | 14 |
| CONCLUSION.....   | 18 |
| BIBLIOGRAPHIE.....  | 20 |

ANNEXES

|   |    |
|---|----|
| Annexe A: Projet de politique institutionnelle sur l'évaluation<br>des programmes d'études de l'enseignement régulier.... | 23 |
| Annexe B: Critères, indicateurs et normes retenus par.....<br>le Collège  | 33 |
| Annexe C: Les désistements.....   | 39 |
| Annexe D: La qualité des désistements.....  | 42 |
| Annexe E: Le taux de persistance.....   | 44 |

|           |  |    |
|-----------|--|----|
| Annexe F: | Les changements d'orientation.....   | 46 |
| Annexe G: | Quantité d'abandons et d'échecs par étudiant.....                          | 48 |
| Annexe H: | Nombre d'abandons et d'échecs dans chacun des cours<br>du programme.....   | 50 |
| Annexe I: | Correspondance entre la liste de classement et le<br>taux de réussite..... | 52 |
| Annexe J: | Banque de questions pour le questionnaire 1.....                           | 54 |
| Annexe K: | Banque de questions pour le questionnaire 2.....                           | 68 |



## **INTRODUCTION**

En 1983, le collège de Bois-de-Boulogne a entrepris des démarches formelles pour se doter d'une politique d'évaluation des programmes d'études offerts à l'enseignement régulier. Un énoncé de cette politique d'analyse et d'évaluation des programmes a d'abord fait l'objet d'une consultation auprès des professeurs et des professionnels concernés du Collège à la session d'hiver 1985. Cette première consultation auprès des professeurs s'est faite au cours de réunions départementales. Suite aux différents avis reçus, la coordination des programmes a formulé un autre énoncé de politique. Celui-ci a été envoyé aux professeurs et professionnels concernés en février 1986: dans ce document de consultation, on y définit les principes généraux d'orientation, les champs d'application, les buts visés et les responsabilités des différents services. Il était assorti d'un ensemble de règles et d'une liste de critères et d'indicateurs; ces derniers leur étaient soumis à titre d'illustration de l'application d'une telle politique. Sa formulation actuelle, résultat de deux démarches de consultation, sera présentée en juin 1986 au Conseil d'administration.

Parallèlement à la mise en place d'une telle politique, se déroulèrent dès l'automne 1985, l'élaboration et la validation d'instruments de cueillette de données en rapport avec les critères et indicateurs proposés par la D.S.P.. Cela constitue l'objet de notre recherche qui permettra de rendre opérationnelle l'évaluation des programmes dès que toutes les consultations seront terminées.

**PREMIERE PARTIE**

**LA RECHERCHE**

## 1. LA RECHERCHE

Notre recherche s'inscrit dans une démarche globale qui vise l'analyse et l'évaluation des programmes d'études offerts à l'enseignement régulier du collège de Bois-de-Boulogne.

Plus spécifiquement, elle a pour objet l'élaboration et la validation d'instruments de cueillette de données.

### 1.1 LA PROBLEMATIQUE

Bien que le Conseil d'administration du Collège n'ait pas encore adopté une politique d'évaluation des programmes, ce qui est à l'ordre du jour de la réunion du 10 juin 1986, le Service de la coordination des programmes a décidé d'aller de l'avant et de mettre sur pied des instruments de cueillette de données qui serviront à rendre opérationnelle cette politique. Ainsi, pour qu'elle dépasse la simple formulation de voeux pieux, celle-ci doit prévoir des mécanismes qui favoriseront sa réalisation. Elle doit donc, à partir des champs d'application prévus, établir des critères et des indicateurs qui permettent de mieux cerner les caractéristiques de la réalité à observer et à évaluer. Ces critères et indicateurs étant définis, une norme qui détermine la frontière entre l'acceptable et le non-acceptable est fixée. Pour que l'on puisse vérifier si cette norme est respectée, il est nécessaire de quantifier nos données; c'est par l'utilisation d'instruments fiables qu'une telle entreprise peut se réaliser. Conséquemment, l'instrumentation constitue l'étape finale qui fournira au Collège la possibilité et la capacité d'évaluer ses propres programmes dans les champs où il a toute

latitude de décision. Cette évaluation pourra débuter après que toutes les démarches de consultation seront complétées et que le milieu sera sensibilisé à ses retombées positives sur la qualité de la formation donnée à l'étudiant.

## 1.2 L'ETAT DE LA QUESTION

Dans ce rapport, nous ne remonterons pas aux débuts des démarches effectuées par le Collège en matière d'évaluation des programmes puisque celles-ci ont déjà fait l'objet d'une demande d'aide déposée en 1983 et d'un rapport rédigé en 1984. Depuis ce temps, d'autres versions ont vu le jour suite aux différents commentaires formulés lors de consultations entreprises auprès des professeurs et professionnels concernés. La version actuelle de la politique, résultat de ces deux démarches de consultation, devrait être présentée en juin 1986 au Conseil d'administration (cf. annexe A).

Toutefois, toute cette infrastructure exige que l'on mette sur pied des instruments qui permettront de porter un jugement de valeur sur des aspects particuliers. Plusieurs aspects factuels existent ou peuvent être extraits de documents émis par le Collège, le SRAM ou le ministère de l'Éducation; cependant, plusieurs autres n'ont jamais été étudiés systématiquement et c'est pourquoi la construction d'instruments de cueillette de données s'avère essentielle.

Les instruments que nous avons choisis se répartissent en deux catégories: la première requiert l'élaboration de programmes informatiques et la deuxième se compose de deux questionnaires destinés aux étudiants. Nous verrons,

dans le détail, le contenu de ces instruments au chapitre 2 ainsi que la méthodologie ou la démarche d'ensemble utilisée.

### 1.3 LES OBJECTIFS

Développer et valider des instruments de cueillette de données permettant de rendre opérationnelle la démarche d'évaluation des programmes mise de l'avant par le Collège constituent les objectifs de cette recherche.

### 1.4 LA DEMARCHE D'ENSEMBLE

La démarche d'ensemble du projet a été la suivante:

- Tout d'abord, de septembre à décembre 1985, ce fut la lecture et la familiarisation avec des documents relatifs à l'évaluation des programmes ainsi que l'amorce de deux questionnaires destinés aux étudiants. De plus nous avons déposé six commandes de programmes informatiques au Service de l'informatique (cf. rapport d'étape rédigé en décembre 1985).
- Puis en janvier et février 1986, ce fut l'élaboration proprement dite des deux questionnaires avec l'aide d'un consultant en mesure et évaluation. Nous avons aussi analysé les deux premiers programmes informatiques reçus.
- L'étape de la validation des questionnaires a suivi et elle se déroula en mars. Celle-ci fut réalisée auprès de 13 juges qui, à l'aide d'une grille d'analyse portant sur la clarté et la pertinence des énoncés en rapport avec les indicateurs retenus, ont apporté des commentaires fort judicieux sur les questionnaires.

- Au mois d'avril, nous avons envoyé nos questionnaires à 40 étudiants du Collège: 15 étudiants inscrits en chimie 201, 5 inscrits en informatique 621 et 20 complétant leur dernière session au secteur professionnel. C'est ce que nous avons appelé la "pré-expérimentation" des questionnaires.

Enfin, aux mois de mai et juin, ce fut la rédaction du rapport final.

**DEUXIEME PARTIE**

**LES ACTIVITES REALISEES ET LES RESULTATS OBTENUS**



## 2.1 ELABORATION DE PROGRAMMES INFORMATIQUES

Afin de recueillir des données sur le champ d'application I, les effectifs scolaires (cf.annexe B p.33), nous avons demandé au Service de l'informatique du Collège d'élaborer des programmes en rapport avec les indicateurs retenus dans le projet de règles de la politique. Certaines des données nécessaires à l'élaboration de ces programmes étaient déjà fournies par le S.R.A.M. ou par ce Service. Nous avons ainsi utilisé certains éléments de la production informatique du S.R.A.M.: le numéro de demande d'admission de l'étudiant (D.A.) ainsi que la cote finale de l'étudiant utilisée pour établir la liste de classement selon les normes du Collège.

Cette décision de faire appel aux ressources locales informatiques s'explique par une volonté de bénéficier d'une plus grande initiative et autonomie ainsi que d'un meilleur contrôle sur l'entrée des données; nous prévoyons que leur traitement, rendu plus flexible, en sera nettement accéléré. Ceci n'empêche d'ailleurs aucunement le recours ultérieur au S.R.A.M. afin d'obtenir des données comparatives sur des aspects soumis à évaluation.

### 2.1.1 Le recrutement des étudiants et leur persistance aux études

Toutes les données relatives aux indicateurs suivants: quantité de demandes d'admission au premier tour du S.R.A.M. (1.1.3), qualité des demandes d'admission (1.1.4), validité des critères de sélection (1.1.6), nombre d'inscriptions (1.1.11), qualité des inscriptions (1.1.12), nombre de désistements (1.1.13), qualité des désistements (1.1.14), nombre de changements d'orientation après une session (1.2.1), nombre de changements d'orientation après deux sessions (1.2.2), taux de départs d'une session à l'autre (1.2.3), nombre de sessions nécessaires à l'obtention d'un D.E.C.

(1.2.4) et le nombre de diplômes décernés (1.2.5), peuvent être extraites de la base de données suivante, constituée de trois fichiers. Le premier contient, pour chacun des étudiants, son numéro de demande d'admission (chaque étudiant qui demande à venir au Collège reçoit un numéro d'identification appelé numéro de demande d'admission); le deuxième fournit le programme de la demande d'admission et le troisième reconstitue le cheminement de l'étudiant au Collège depuis son inscription jusqu'à l'obtention de son diplôme. Ce dernier fichier contient 23 champs ou clés d'entrée (tableau 1):

Tableau 1: Description du troisième fichier

| Clé | Contenu   |
|-----|---|
| 1   | numéro de demande d'admission de l'étudiant.  |
| 2   | session du dépôt de la demande.   |
| 3   | tour correspondant à sa demande déposée au S.R.A.M.   |
| 4   | session de son admission. Si l'étudiant n'est pas admis, l'entrée des données relatives à ce dernier, est terminée.   |
| 5   | programme d'admission.  |
| 6   | cote finale de l'étudiant admis; celle-ci est fournie par le S.R.A.M. selon les spécifications du Collège.  |
| 7   | session d'inscription. Si cette case est vide, cela signifie que l'étudiant admis ne s'est pas présenté, n'a pas fait son choix de cours dans le programme, ne s'est donc pas inscrit. Il entre dans la catégorie que l'on nomme "désistement". |
| 8   | programme d'inscription.  |

La neuvième clé et les suivantes servent à déterminer où l'étudiant se retrouve à chacune des sessions; donc, en alternance nous retrouvons la sessions d'inscription, soit hiver 1986 et le programme, ensuite la session automne 1986 et le programme correspondant et ainsi de suite jusqu'à la session hiver 1989. Les 23 clés d'entrée sont chronologiquement toutes remplies.

Grâce à ce fichier, nous sommes informés sur (Tableau 2):

Tableau 2: Fichiers versus indicateurs

|  | N° de l'indicateur | Champs ou clés     |
|--|--------------------|--------------------|
| <u>Au niveau du recrutement des étudiants</u>                              |                    |                    |
| le nombre de demandes d'admission au premier tour                          | 1.1.3              | 1er et 2e fichiers |
| le nombre d'admissions   |                    | 4e et 5e clés      |
| le nombre d'inscriptions et la qualité des inscriptions                    | 1.1.11 et 1.1.12   | 6e,7e 8e clés      |
| le nombre de désistements (écart entre les admissions et les inscriptions) | 1.1.13             | 4e et 8e clés      |
| la qualité des désistements  | 1.1.14             | 4e, 6e et 8e clés  |

Puis au niveau de la persistance aux études

|  |       |                                |
|--|-------|--------------------------------|
| le nombre de changements d'orientation après 1 session         | 1.2.1 | 7e, 8e, 9e et 10e clés         |
| le nombre de changements d'orientation après 2 sessions        | 1.2.2 | 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e clés |
| le taux de départs d'une session à l'autre                     | 1.2.3 | à partir de la 7e clé          |
| le nombre de sessions nécessaires pour l'obtention d'un D.E.C. | 1.2.4 | à partir de la 7e clé          |

Le recrutement des étudiants était l'objet de notre première commande informatique, les changements d'orientation celui de la deuxième et le taux de départs constituait la troisième commande. Vous trouverez en annexes C,D,E, F, des illustrations de celles-ci.

### 2.1.2 Le taux de réussite

Quant aux données relatives au taux de réussite (cours réussis, cours abandonnés et cours échoués), elles ont été fournies par un autre fichier, appelé fichier des cours provenant du bulletin de l'étudiant.

Ce quatrième fichier contient quatre clés d'entrée, soit le programme, le numéro de demande d'admission, le cours auquel l'étudiant est inscrit et la note obtenue.

Ce fichier est utilisé un nombre de fois égal au nombre de cours auxquels l'étudiant est inscrit. Un code est prévu pour traduire la note finale et permet de dégager très aisément les échecs, les abandons et les réussites.

Tableau 3: Quatrième fichier et les indicateurs correspondants

|   | N° de l'indicateur | Fichiers et clés                               |
|---|--------------------|--|
| Validité des critères de sélection<br>(correspondance entre la liste et<br>classement et le taux de réussite) | 1.1.6              | la 6e clé du 3e<br>fichier et le<br>4e fichier |
| Quantité d'abandons dans chacun des cours<br>du programme   | 1.3.1              | 4e fichier: 1re,3e<br>et 4e clés               |
| Quantité de cours abandonnés par étudiant   | 1.3.2              | tout le 4e fichier                             |
| Quantité d'échecs dans chacun des cours<br>du programme   | 1.4.1              | 4e fichier: 1re,3e<br>et 4e clés               |
| Quantité d'échecs par étudiant  | 1.4.2              | tout le 4e fichier                             |

Un fichier de ce type sera créé à chacune des sessions. En annexes G,H,I se trouvent des exemples de tableaux obtenus de l'application de ce fichier. Ceci constitue pour le moment l'essentiel de nos commandes informatiques qui pourront être complétées au besoin. Mentionnons que les fichiers maintenant disponibles pourraient être exploités différemment si les personnes responsables de l'évaluation des programmes décidaient de sélectionner de nouveaux critères et indicateurs.

## 2.2 ELABORATION, VALIDATION ET PRE-EXPERIMENTATION DE DEUX QUESTIONNAIRES

La deuxième catégorie d'instruments utilisée pour recueillir des données des champs d'application II et III (les ressources matérielles et les activités pédagogiques), est le questionnaire; nous considérons qu'il est un moyen privilégié d'aller chercher auprès de notre clientèle étudiante des renseignements fort intéressants sur leur perception et leur degré de satisfaction face à divers éléments du programme. Ceux-ci sont perçus d'une part, comme étant la somme de tous les cours suivis par l'étudiant (obligatoires, concentration ou spécialisation et complémentaires) et d'autre part, comme étant un ensemble ou un tout pris globalement. C'est pourquoi nous avons décidé de construire deux questionnaires: le premier porte sur un cours en particulier et le deuxième sur le programme vu dans son ensemble. C'est avec l'aide d'un consultant en mesure et évaluation, M. Auguste D'Meza, que se déroula leur mise sur pied. La méthodologie utilisée lors de leur élaboration a été la même. A partir des critères et indicateurs établis, nous avons d'abord formulé une série d'énoncés; ensuite, nous avons sélectionné ceux qui nous apparaissaient les plus clairs et les plus pertinents par rapport à l'information qu'on voulait aller chercher. Nous avons aussi vérifié si tous les énoncés retenus se rapportaient à l'un des indicateurs des champs II et III. Le premier questionnaire se composait alors de 72 énoncés relatifs à un cours, et le deuxième de 51 énoncés relatifs à l'ensemble du programme. Pour répondre au questionnaire, nous avons adopté l'échelle de réponses suivante:

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

Pour quelques énoncés, cette échelle ne s'appliquait pas et une autre était prévue:

1. oui
2. non
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

Dans le deuxième questionnaire, on comptait neuf questions ouvertes où l'étudiant ayant terminé son programme pouvait formuler ses commentaires.

L'étape de la validation débuta par l'envoi de ces questionnaires à 13 "juges", choisis en fonction de leurs connaissances et compétences dans le domaine des programmes et/ou des instruments de mesure utilisés en évaluation. Sept provenaient du Collège et six autres de différents cégeps de la région de Montréal. Avec la plus récente version du projet de politique d'évaluation des programmes, une grille de réponses leur était fournie afin de recueillir leur point de vue et par la suite en faciliter l'analyse. Les juges devaient évaluer la clarté et la pertinence de chacun des énoncés sur une échelle allant de 1 à 4: 1 correspondait à "pas clair" ou "pas pertinent" et 4 à "très clair" ou "très pertinent". De plus, ils devaient inscrire le numéro de l'indicateur d'appartenance de l'énoncé. Enfin, une colonne pour les commentaires et suggestions était prévue. Tous les juges nous ont retourné leur grille de réponses complétée. Cette validation de contenu a permis une cueillette d'informations fort pertinentes et une nouvelle version des questionnaires en a résulté.

En guise de pré-expérimentation nous avons envoyé par courrier ces questionnaires à 40 étudiants choisis au hasard de nos listes d'inscriptions: 15 étudiants inscrits au cours de chimie 201 et 5 étudiants suivant le cours

d'informatique 621 ont reçu le questionnaire I avec les énoncés spécifiques à ces cours, et 20 étudiants du secteur professionnel complétant leur dernière session au cégep, ont eu le questionnaire 2 destiné aux finissants.

Ils étaient alors considérés comme des diplômés pouvant émettre des commentaires judicieux sur le programme suivi. Il était important, lors de cette pré-expérimentation, de choisir une clientèle diversifiée afin que les énoncés spécifiques à la qualité des locaux spécialisés, du matériel spécialisé ainsi que ceux relatifs aux stages, puissent faire partie du questionnaire. Quant au choix des finissants du secteur professionnel, il a été déterminé par la volonté d'inclure dans leur questionnaire les énoncés relatifs au degré de satisfaction des stages. Le taux de réponses a été de 42.5%, soit 17/40. (7 questionnaires de chimie 201, 2 questionnaires d'informatique 621 et 8 questionnaires destinés aux finissants). Une lettre de rappel a été envoyée, mais n'a pas apporté les résultats escomptés.

Les questionnaires ont été dépouillés, analysés et les énoncés relevant d'un même indicateur ont été regroupés. Signalons que les étudiants ont émis très peu de commentaires et que de façon générale, les énoncés leur semblaient clairs et pertinents: pas de commentaire du type "je ne comprends pas" et peu de réponses "ne s'applique pas". Malgré un pourcentage assez faible de réponses, nous sommes satisfaits de l'expérience et au niveau des résultats, elle a permis d'apporter quelques légères modifications (ajout de deux questions ouvertes dans le questionnaire 2).

Deux rapports complets, l'un portant sur la validation et l'autre sur la pré-expérimentation des questionnaires, ont été déposés au Service de la coordination des programmes du Collège.

Vous trouverez, en annexes J et K, les deux questionnaires tels que rédigés après les étapes susmentionnées.



## CONCLUSION

Les instruments jusqu'ici élaborés dans le cadre de cette recherche nous permettent de dégager des données fort valables sur la très grande majorité des critères et indicateurs retenus dans le projet d'analyse et d'évaluation des programmes d'études. Cependant, nous sommes conscients que certaines d'entre elles obtenues par l'analyse des réponses aux questionnaires soumis aux étudiants, devront faire l'objet d'autres consultations auprès des professeurs et des professionnels concernés du Collège. Cette entreprise pourrait se réaliser par la passation d'un questionnaire contenant plusieurs questions ouvertes où les professeurs formuleraient leurs commentaires face à divers indicateurs proposés initialement tels: la qualité des locaux spécialisés, la qualité du matériel spécialisé, le Service des technologies éducationnelles et de la documentation, la pertinence des cours préalables et des cours d'appoint, la variété des cours complémentaires, ...etc. Ceci nous permettrait en partie d'enrichir les résultats obtenus auprès des étudiants, rendant les informations sur un même sujet plus crédibles.

Nous croyons aussi que les professionnels de l'aide pédagogique individuelle (A.P.I.) ainsi que ceux du Service de la consultation (psychologue, conseiller en orientation) et de placement, pourraient contribuer largement à la cueillette de données sur l'évaluation de certains indicateurs; toutes leurs activités professionnelles touchent de près l'organisation des programmes et l'intégration des finissants au marché du travail. A titre d'exemples, mentionnons les indicateurs suivants: les abandons, les changements d'orientation et d'horaire et les difficultés d'apprentissage. Etant donné le nombre restreint de personnes à rejoindre, des rencontres plus ou moins formelles au cours desquelles ils parleraient de leur vécu, seraient dans un premier temps le moyen le plus efficace de recueillir leurs commentaires et leurs points de vue. Ensuite, on pourrait leur demander de quantifier, si

possible, ce qui constituait leurs impressions en mettant au point avec eux les outils permettant d'aller chercher les éléments absents mais nécessaires à notre analyse.

Quant aux indicateurs non couverts par nos commandes informatiques, c'est-à-dire le nombre de demandes d'admission par région administrative (1.1.1), le nombre de demandes d'admission par école secondaire (1.1.2), le nombre d'admissions par région administrative (1.1.7), le nombre d'admissions par école secondaire (1.1.8), le nombre d'inscriptions par école secondaire (1.1.10), tous ces indicateurs reflétant la provenance des étudiants, ils pourront constituer l'objet de commandes informatiques auprès du S.R.A.M. qui détient déjà ces informations pour l'ensemble des collèges qui le composent.

Nous pensons avoir couvert une partie imposante des données qu'il nous faut recueillir pour amorcer, dès que les autres étapes de la mise en place de la politique seront terminées, l'évaluation d'un premier programme d'études au collège de Bois-de-Boulogne. Nous savons qu'il s'agit uniquement d'un point de départ et qu'il nous faudra continuer de développer constamment d'autres instruments, plus adaptés ou plus adéquats ou nouveaux. L'expérience nous dictera le choix de tous ces outils, qui dépendront en grande partie des critères ou indicateurs que le Collège voudra bien se donner pour évaluer de manière la plus fiable et la plus complète possible des programmes d'études.

Dans ce contexte où nous possédons peu de compétence et peu de vécu, nous croyons que c'est réellement en forgeant que l'on devient forgeron.

## BIBLIOGRAPHIE

Des Groseillers, J., L'évaluation du programme de perfectionnement fonctionnel des responsables d'équipe selon l'approche de l'évaluation institutionnelle, rapport de recherche du cégep de Lévis-Lauzon, mars 1985.

Frot, R., Lebrun, S., Guide pratique d'analyse des programmes de formation à l'usage des administrateurs pédagogiques, rapport de recherche du collège de Sherbrooke, mars 1984.

Université Laval, Questionnaire destiné aux professeurs/es de théologie, document dactylographié et broché, mars 1985, 11 pages.

Université Laval, Questionnaire d'évaluation de la pertinence pédagogique du programme de baccalauréat spécialisé en géodésie-arpentage, document dactylographié et broché, janvier 1985, 10 pages.

Université du Québec à Montréal, Questionnaire aux bacheliers et aux bacheliers, document dactylographié et broché, janvier 1982, 19 pages.

**ANNEXE A**

**PROJET DE POLITIQUE INSTITUTIONNELLE**  
**SUR L'EVALUATION DES PROGRAMMES D'ETUDES**  
**DE L'ENSEIGNEMENT REGULIER**

---

Le 30 mai 1986

En se dotant d'une politique institutionnelle sur l'évaluation des programmes d'études, le collège de Bois-de-Boulogne répond à plusieurs besoins identifiés localement ou manifestés par des organismes externes.

- 1°) le collège entend systématiser toutes les analyses et évaluations qui sont menées depuis longtemps par les Services pédagogiques;
- 2°) le collège désire étendre l'évaluation à des aspects des programmes qui n'ont pas encore été abordés;
- 3°) à ces deux soucis internes d'amélioration se joint une volonté du Collège d'être prêt à répondre aux fortes pressions du public qui demande, via en particulier le Conseil supérieur de l'éducation et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Science, que chaque établissement d'enseignement évalue sa performance et rende des comptes.

## 1. DEFINITIONS

### 1.1 Programme d'études

Parmi les nombreuses définitions des programmes d'études proposées par les spécialistes des sciences de l'éducation, le Collège retient celle de M. Gabriel Aubin<sup>1</sup>. Cet auteur constate la présence dans un programme des éléments constitutifs suivants, ces éléments s'influencent réciproquement et formant un système:

- des étudiants

### 1.3 Indicateur

L'utilisation d'un critère suppose un procédé concret d'observation. Lorsque ce procédé concret est une statistique impliquant une certaine récurrence, cela s'appelle un indicateur. Les indicateurs sont l'objet d'une observation directe, le plus souvent chiffrable ou mesurable.\*

### 1.4 Norme

Ce terme réfère à des quantités ou des "modèles" choisis de façon arbitraire, mais fixés d'avance. La norme peut marquer la frontière entre l'acceptable et le non-acceptable ou encore entre le désirable et le non-désirable. On peut prendre action pour atteindre la norme ou encore baisser cette dernière à des niveaux plus réalistes.\*\*

### 1.5 Instruments

Ce sont les moyens utilisés pour recueillir et classifier les informations nécessaires à l'élaboration de jugements de valeur. Il pourra s'agir de questionnaires, de programmes informatiques, d'entrevues, d'observations, de commentaires.

\* Par exemple, on pourrait compter le nombre d'étudiants qui rentrent à la bibliothèque durant un mois pour analyser son utilisation. On pourrait répéter ce procédé concret d'observation chaque mois et ainsi obtenir un indicateur (ce n'est évidemment pas le seul) de l'utilisation de la bibliothèque.

\*\* Prenons l'exemple du pourcentage requis pour «réussir» un examen. Il s'agit en fait d'une quantité (60%) déterminée par convention, de façon «arbitraire» (non basée sur des données scientifiques) et servant à marquer la frontière entre l'acceptable et le non-acceptable. Nous pourrions aussi reprendre notre exemple du leadership et établir par convention que le leadership souhaité dans tel collège est un leadership démocratique. Ce style de leadership servirait de modèle permettant d'identifier l'acceptable et le non-acceptable en donnant un sens aux résultats obtenus par l'application des critères d'évaluation». <sup>25</sup>



La politique s'applique aux programmes d'Etat dispensés à l'ensei-  
gnement régulier et conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC).

Puisque ces programmes sont conçus au plan national pour l'ensem-  
ble des collèges, mais offerts dans des établissements relativement  
autonomes, leur évaluation est obligatoirement partagée par les deux  
instances concernées: le ministère de l'Enseignement supérieur et de la  
Science (MESS) et chacun des collèges. Au niveau local, l'évaluation  
des programmes d'études portera principalement sur les aspects qui  
dépendent du Collège et sur lesquels il possède toute latitude de  
décision.

La définition systématique du programme d'études implique que toute  
évaluation devrait idéalement être une évaluation systématique. Toutefois,  
compte tenu de l'ampleur d'un tel projet et des ressources dont le  
Collège dispose actuellement, il est très difficile de recourir à une  
vision large des problèmes. C'est pourquoi le Collège réduit la portée  
de l'évaluation des programmes en excluant l'élément « personnel » des  
champs d'investigation.

### 3. BUT

L'analyse et l'évaluation des programmes d'études visent à améliorer  
la qualité de la formation donnée à l'étudiant.

## 4. PRINCIPES GENERAUX D'ORIENTATION

4.1 En raison de son caractère institutionnel, toutes les démar-  
ches de la politique sont décidées et effectuées par la  
communauté interne, avec ou sans l'aide de personnes de

## 2. CHAMP D'APPLICATION

l'extérieur. La politique exclut donc a priori tout modèle préconçu par un organisme externe et le recours à une firme spécialisée ayant un pouvoir d'évaluation.

4.2 De par la constitution même d'un programme d'études, à savoir une réponse à des besoins spécifiques de formation par la contribution de plusieurs disciplines, la politique d'évaluation:

- garantit que l'autonomie et la compétence des unités de travail (départements ou services) sur l'évaluation de leurs activités reliées au programme d'études sont respectées;

- respecte la compétence du Comité d'évaluation en ce qui concerne les aspects du programme considéré comme un ensemble cohérent.

4.3 Les responsabilités des différentes instances touchées par la politique étant clairement définies et acceptées, il est essentiel, si l'on veut obtenir une collaboration franche et aboutir à des actions cohérentes, que tout intervenant agisse à l'intérieur du champ qui lui est assigné et respecte la compétence et les marges de manoeuvre des autres intervenants.

4.4 De manière à ce que tout individu impliqué par la démarche d'analyse et d'évaluation se sente bien à l'aise et ne se sente pas inquiété par quoi ou qui que ce soit, aucun nom n'est dévoilé publiquement. Toute information ne peut donc être utilisée contre les individus et ne peut servir de base à une quelconque évaluation personnelle.

4.5 Afin de recueillir le maximum d'informations pertinentes, aucune source ne doit être négligée ou écartée a priori. C'est ainsi que les données pourront provenir d'organismes ou d'individus aussi variés que le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS), le ministère de la Main d'oeuvre et de Sécurité du revenu, les employeurs, les centres de stages, les universités, les employés du collège, les étudiants du collège...

## 5. RESPONSABILITES

### 5.1 Le Directeur des services pédagogiques

Le Directeur des services pédagogiques est responsable de l'application de la politique et en recommande la révision. Il détermine les programmes qui doivent être analysés et évalués à un moment donné, ainsi que les unités de travail concernées.

Il forme le Comité d'évaluation de chaque programme retenu. Sur recommandation du Comité d'évaluation, il fixe les normes correspondant aux critères et indicateurs.

Il fait rapport au Conseil d'administration.

### 5.2 Les unités de travail (départements et services)

Chaque unité de travail (notamment les Départements, le Service de la consultation, le Registrariat, le Service de la documentation, le Service des stages, le Service des

technologies éducationnelles) est responsable de l'évaluation des éléments de programme d'études qui la concernent.

Elle fixe les critères, indicateurs et les transmet au Comité d'évaluation.

Elle avise le Comité d'évaluation sur les normes.

Elle requiert du Service des programmes du collège les instruments de cueillette de données dont elle a besoin pour traiter et évaluer chacun des critères ou indicateurs retenus.

Elle porte un jugement sur les données traitées.

Elle transmet un rapport écrit au Comité d'évaluation.

Elle décide des actions à entreprendre et en avise le Directeur des services pédagogiques.

### 5.3 Le Comité d'évaluation

Le Comité d'évaluation est responsable de la coordination des activités d'évaluation assurées par les unités de travail.

Il propose des normes aux unités de travail et, après avoir été avisé, recommande les normes au directeur des services pédagogiques.

Il dégage les lignes de force sous forme de synthèse, celle-ci étant transmise à chacune des unités de travail concernées et au directeur des services pédagogiques.

### 5.4 Le Service des programmes du collège

Le Service des programmes du collège assure le soutien technique aux entreprises d'analyse et d'évaluation.

En collaboration avec les unités de travail et le Comité d'évaluation, il élabore les instruments de cueillette de données.

Il recueille et traite les données constituant la phase d'analyse, les transmet selon les cas aux unités de travail appropriées ou au Comité d'évaluation.

#### 5.5 Le Service d'informatique du collège

Le Service d'informatique du collège assure la cueillette informatique des données locales ou provenant du SRAM, leur traitement informatisé .

Il s'assure que les instruments ne sont accessibles à quiconque, sauf au Service des programmes du collège auquel il transmet les rapports.

#### 6. ENTREE EN VIGUEUR

La politique entre en vigueur au moment de son adoption par le Conseil d'administration.

- 1) Gabriel Aubin, L'analyse institutionnelle, fascicule 3, L'analyse locale des programmes de formation, Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation, Montréal, 1977.
- 2) Vers des politiques institutionnelles d'évaluation, tome 4, Faire de l'évaluation institutionnelle, Rapport d'un projet mené conjointement par les collèges et le ministère de l'éducation, Fédération des cégeps, Automne 1982; a: page 41; b: page 42.

**ANNEXE B**

**PROJET**

**CRITERES, INDICATEURS ET NORMES**

**RETENUS PAR LE COLLEGE DE BOIS-DE-BOULOGNE**

**POUR L'ANALYSE ET L'EVALUATION DES PROGRAMMES D'ETUDES**

Aux fins d'analyse et d'évaluation des programmes d'études, le collège propose les critères, indicateurs et normes suivants, répartis en trois champs:

Champ I Les effectifs scolaires

| Critères                       | Indicateurs  | Normes  |
|--------------------------------|--|---|
| I.1. Recrutement des étudiants | I.1.1. Nombre de demandes d'admission par région administrative  |   |
|                                | I.1.2. Nombre de demandes d'admission par école secondaire       |   |
|                                | I.1.3. Quantité des demandes d'admission au premier tour du SRAM | Le nombre des DA dépasse d'au moins 20% le nombre de places disponibles   |
|                                | I.1.4. Qualité des demandes d'admission au premier tour du SRAM  | La moyenne des cotes finales est d'au moins 5 points supérieure à celle de toutes les cotes des collèges de référence     |
|                                | I.1.5. Existence de critères de sélection                        | Existence   |
|                                | I.1.6. Validité des critères de sélection                        | Liste de classement et réussite aux cours doivent concorder   |
|                                | I.1.7. Nombre d'admissions par région administrative             |   |
|                                | I.1.8. Nombre d'admissions par école secondaire                  |   |
|                                | I.1.9. Nombre d'inscriptions par région administrative           |   |
|                                | I.1.10. Nombre d'inscriptions par école secondaire               |   |
|                                | I.1.11. Nombre d'inscriptions                                    |   |
|                                | I.1.12. Qualité des inscriptions                                 | La moyenne des cotes finales est d'au moins cinq points supérieure à celle de toutes les cotes des collèges de référence. |



|     |  |   |
|-----|--|---|
|     | I.1.13. Nombre de désistements   | Les désistements ne doivent pas excéder 15% des admissions initiales                                      |
|     | I.1.14. Qualité des désistements   |   |
| I.2 | Persistance dans le programme  |   |
|     | I.2.1. Nombre de changements d'orientation après une session   | Inférieur à 5% des effectifs réels (20 sept).   |
|     | I.2.2. Nombre de changements d'orientation après deux sessions                                       | Inférieur à 3% des effectifs réels (15 février)   |
|     | I.2.3. Taux de départs d'une session à l'autre   | Inférieur à 8%  |
|     | I.2.4. Nombre de sessions nécessaires à l'obtention d'un DEC   |   |
|     | I.2.5. Nombre de diplômes décernés   |   |
| I.3 | Abandons de cours  |   |
|     | I.3.1. Quantité d'abandons dans chacun des cours du programme  |   |
|     | I.3.2. Quantité de cours abandonnés par étudiant   |   |
| I.4 | Echecs au cours  |   |
|     | I.4.1. Quantité d'échecs dans chacun des cours du programme  |   |
|     | I.4.2. Quantité d'échecs par étudiant  |   |
| I.5 | Placement des étudiants  |   |
|     | I.5.1. Taux de chômage (secteur professionnel) ou taux d'admission aux universités (secteur général) | Taux de chômage inférieur à la moyenne provinciale ou taux d'admission supérieur à la moyenne provinciale |

Champ II Les ressources matérielles

| Critères                                      | Indicateurs  | Normes |
|---|--|--------|
| II.1 Locaux spécialisés (laboratoires)        | 2.1.1. Taux d'occupation<br>2.1.2. Qualité physique<br>2.1.3. Utilité  |        |
| II.2 Equipement spécialisé                    | 2.2.1. Quantité<br>2.2.2. Qualité  |        |
| II.3 Bibliothèque Audiovidéothèque            | 2.3.1. Fréquentation<br>2.3.2. Ampleur des collections reliées au programme<br>2.3.3. Qualité de la collection<br>2.3.4. Espaces de travail disponibles<br>2.3.5. Accessibilité aux collections<br>2.3.6. Horaire de la bibliothèque |        |
| II.4 Service des technologies éducationnelles | 2.4.1. Utilisation<br>2.4.2. Quantité d'appareils<br>2.4.3. Qualité du matériel  |        |

Champ 111 Les Activités pédagogiques

| Critères                                  | Indicateurs   | Normes   |
|---|---|--|
| 111.1 Plan de cours                       | 3.1.1. Existence  | Doivent exister  |
|   | 3.1.2. Présence des éléments essentiels (objectifs, contenu, méthodologie, évaluation, média-graphie) | Doivent être présents  |
|   | 3.1.3 Cohérence de ces éléments   | Doit exister   |
|   | 3.1.4. Remise aux étudiants et explication  | Dès les premiers cours   |
|   | 3.1.5. Respect du contenu   | Doit être respecté   |
|   | 3.1.6. Modification en cours de route   | Les étudiants doivent avoir été consultés  |
|   | 3.1.7 Compréhension   | Doit être compréhensible par les étudiants   |
|   | 3.1.8 Utilité   |  |
| 111.2 Objectifs du programme et des cours | 3.2.1. Connaissance des objectifs du programme et des cours   |  |
|   | 3.2.2. Degré d'atteinte   |  |
|   | 3.2.3. Nature des objectifs   |  |
|   | 3.2.4. Objectifs du programme et les besoins de la société  |  |
|   | 3.2.5. Correspondance avec les objectifs du programme   | Les objectifs du cours doivent correspondre à au moins un objectif du programme et tous les objectifs du programme doivent être atteints |

|  |   |   |
|--|---|---|
| 111.3 Séquence des activités d'apprentissage | 3.3.1. Préalables aux différents cours<br>3.3.2. Cours d'appoint<br>3.3.3. Charge de travail de l'étudiant<br>3.3.4. Validité des choix de cours de l'étudiant en concentration ou spécialisation<br>3.3.5. Cohérence et pertinence des cours par rapport au programme    | 45 h /semaine   |
| 111.4 Horaire de l'étudiant                  | 3.4.1. Nombre moyen de périodes de cours par semaine, pour chaque session<br>3.4.2. Nombre de changements d'horaires demandés<br>3.4.3. Nombre de changements d'horaires acceptés<br>3.4.4. Nombre de périodes consécutives pour un même cours (3-0 ou 2-1; 3-2 ou 2-2-1) |   |
| 111.5 Cours complémentaires                  | 3.5.1. Quantité des cours offerts<br>3.5.2. Variété des cours offerts   | Au moins deux (2) doivent être offerts dans chaque discipline |
| 111.6 Laboratoires et stages                 | 3.6.1. Importance<br>3.6.2. Encadrement   |   |
| 111.7 Généralités du programme               | 3.7.1. Motivation<br>3.7.2. Satisfaction  |   |

**ANNEXE C: Les désistements**

**(critère 1.1.13)**

COLLEGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

TAUX DE DESISTEMENT (1ER TOUR)  
AUTOMNE 1985

| <u>PROGRAMME</u>      | <u>DEMANDES<br/>ADMISSION</u> | <u>ADMIS</u> | <u>INSCRITS</u> | <u>ECART</u> | <u>TAUX</u> |
|-----------------------|-------------------------------|--------------|-----------------|--------------|-------------|
|                       | 380                           |              |                 |              |             |
|                       | 470                           |              |                 |              |             |
|                       | 267                           |              |                 |              |             |
|                       | 270                           |              |                 |              |             |
|                       | 49                            |              |                 |              |             |
| TOTAL - GENERAL       | 1436                          |              |                 |              |             |
|                       | 140                           |              |                 |              |             |
|                       | 106                           |              |                 |              |             |
|                       | 93                            |              |                 |              |             |
|                       | 65                            |              |                 |              |             |
|                       | 12                            |              |                 |              |             |
|                       | 42                            |              |                 |              |             |
|                       | 16                            |              |                 |              |             |
| TOTAL - PROFESSIONNEL | 474                           |              |                 |              |             |
| GRAND TOTAL           | 1910                          |              |                 |              |             |

COLLEGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

DATE DU RAPPORT:

TAUX DE DEBISTEMENT (4 TOURS)  
AUTOMNE 1985

| <u>PROGRAMME</u>      | <u>DEMANDES<br/>ADMISSION</u> | <u>ADMIS</u> | <u>INSCRITS</u> | <u>ECART</u> | <u>TAUX</u> |
|-----------------------|-------------------------------|--------------|-----------------|--------------|-------------|
|                       | 381                           |              |                 |              |             |
|                       | 470                           |              |                 |              |             |
|                       | 270                           |              |                 |              |             |
|                       | 270                           |              |                 |              |             |
|                       | 50                            |              |                 |              |             |
| TOTAL - GENERAL       | 1441                          |              |                 |              |             |
|                       | 149                           |              |                 |              |             |
|                       | 108                           |              |                 |              |             |
|                       | 103                           |              |                 |              |             |
|                       | 125                           |              |                 |              |             |
|                       | 24                            |              |                 |              |             |
|                       | 67                            |              |                 |              |             |
|                       | 17                            |              |                 |              |             |
| TOTAL - PROFESSIONNEL | 593                           |              |                 |              |             |
| GRAND TOTAL           | 2034                          |              |                 |              |             |

**ANNEXE D: La qualité des désistements**  
**(critère 1.1.14)**



LISTE DES ETUDIANTS ADMIS (APRES 4 TOURS)

AUTOMNE 1985

PROGRAMME 20001

| <u>NO. DA</u>                   | <u>COTE DES INSCRITS</u> | <u>COTE DES DESISTES</u> |
|---------------------------------|--------------------------|--------------------------|
|                                 | 110                      |                          |
|                                 | 110                      | 110                      |
|                                 | 110                      |                          |
|                                 | 111                      |                          |
|                                 | 111                      |                          |
|                                 | 112                      | 112                      |
|                                 | 113                      | 113                      |
|                                 | 114                      |                          |
|                                 | 114                      |                          |
|                                 | 115                      |                          |
|                                 | 115                      | 115                      |
|                                 | 115                      |                          |
|                                 | 117                      |                          |
|                                 | 119                      | 117                      |
|                                 | 123                      |                          |
|                                 | ...                      |                          |
|                                 | ...                      | ...                      |
| TOTAL - ETUDIANTS               | 209                      |                          |
| MOYENNE - COTES                 | 94.09                    |                          |
| NOMBRE TOTAL D'ETUDIANTS ADMIS: |                          |                          |
| TAUX DE DESISTEMENT :           |                          |                          |

**ANNEXE E: Taux de persistance**  
**(critère 1.2.3)**

COLLEGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

DATE DU RAPPORT:

TAUX DE PERSISTANCE

| PRDG. | INS.<br>AB5 | INS.<br>HB6 | TAUX | INS.<br>AB6 | TAUX | INS.<br>HB7 | TAUX | INS.<br>AB7 | TAUX | INS.<br>HB8 | TAUX | INS.<br>AB8 | TAUX | INS.<br>HB9 | TAUX | NB.<br>DIPL. |
|-------|-------------|-------------|------|-------------|------|-------------|------|-------------|------|-------------|------|-------------|------|-------------|------|--------------|
|       | 215         |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
|       | 286         |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
|       | 160         |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
|       | 138         |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
|       | 36          |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
| GEN.  | 835         |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
|       | 112         |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
|       | 52          |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
|       | 110         |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
|       | 66          |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
|       | 12          |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
|       | 40          |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
| PRO.  | 392         |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |
| TOTAL | 1227        |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |             |      |              |

**ANNEXE F: Les changements d'orientation**  
**(critères 1.2.1 et 1.2.2)**

COLLEGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

DATE DU RAPPORT:

CHANGEMENTS D'ORIENTATION

AUTOMNE 1985 --> HIVER 1986

| PROGR.<br>INITIAL | NOUVEAU<br>PROGRAMME |       |       |       |       |       |       |       |       |       | DEPART | TOTAL |       |       |
|-------------------|----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|
|                   | 20001                | 20002 | 30000 | 30009 | 60001 | 18000 | 18021 | 41000 | 41202 | 41209 |        |       | 42000 | 42009 |
| 20001<br>( 215)   |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| 20002<br>( 286)   |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| 30000<br>( 160)   |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| 30009<br>( 138)   |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| 60001<br>( 36)    |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| 18000<br>( 112)   |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| 18021<br>( 52)    |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| 41000<br>( 110)   |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| 41202<br>( 66)    |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| 41209<br>( 12)    |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| 42000<br>( 40)    |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| 42009<br>( )      |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |
| TOTAL<br>(1227)   |                      |       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |       |       |       |

**ANNEXE G: Quantité d'abandons et échecs par étudiant**  
**(critères 1.3.2 et 1.4.2)**

DATE DU RAPPORT:

ABANDONS ET ECHECS PAR ETUDIANT

PROGRAMME

| COTE | NO. | DA | AB5 |    | H06 |    | AB6 |    | H07 |    | AB7 |    | H08 |    | AB8 |    | H09 |    |
|------|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|
|      |     |    | AB  | EC | AB  | EC | AB  | EC | AB  | EC | AB  | EC | AB  | EC | AB  | EC | AB  | EC |
| 089  |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 089  |     |    |     | 2  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 089  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 089  |     |    | 1   |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 088  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 088  |     |    | 1   |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 088  |     |    |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 088  |     |    |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 088  |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 087  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 087  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 087  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 087  |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 087  |     |    | 2   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 087  |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 087  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 087  |     |    | 2   |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 086  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 086  |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 086  |     |    |     |    | 2   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 086  |     |    | 1   |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 086  |     |    | 2   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 085  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 085  |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 084  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 084  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 084  |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 084  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 084  |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 084  |     |    | 2   |    | 3   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 083  |     |    | 1   |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 083  |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 083  |     |    | 1   |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 083  |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 083  |     |    | 1   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 083  |     |    | 3   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 083  |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |
| 082  |     |    | 7   |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |     |    |

ANNEXE H: Nombre d'abandons et d'échecs de chacun des cours du programme  
(critères 1.3.1 et 1.4.1)



ABANDONS ET ECHECS  
PROMOTION ENTREE A LA SESSION D'AUTOMNE 1985  
AUTOMNE 1985

PROGRAMME :  
COURS :

| INSCRITS<br>NB. | ABANDONS |       | ECHECS |       | REUSSIS |        |
|-----------------|----------|-------|--------|-------|---------|--------|
|                 | NB.      | %     | NB.    | %     | NB.     | %      |
| 44              | 1        | 2.27  | 0      | 0.00  | 43      | 97.73  |
| 7               | 2        | 28.57 | 0      | 0.00  | 5       | 71.43  |
| 4               | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 4       | 100.00 |
| 17              | 0        | 0.00  | 1      | 5.88  | 16      | 94.12  |
| 11              | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 11      | 100.00 |
| 2               | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 2       | 100.00 |
| 17              | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 17      | 100.00 |
| 18              | 1        | 5.55  | 0      | 0.00  | 17      | 94.45  |
| 11              | 1        | 9.09  | 0      | 0.00  | 10      | 90.91  |
| 16              | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 16      | 100.00 |
| 6               | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 6       | 100.00 |
| 1               | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 1       | 100.00 |
| 11              | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 11      | 100.00 |
| 17              | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 17      | 100.00 |
| 13              | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 13      | 100.00 |
| 2               | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 2       | 100.00 |
| 15              | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 15      | 100.00 |
| 1               | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 1       | 100.00 |
| 1               | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 1       | 100.00 |
| 5               | 0        | 0.00  | 0      | 0.00  | 5       | 100.00 |
| 5               | 1        | 20.00 | 1      | 20.00 | 3       | 60.00  |

**ANNEXE I: Correspondance entre la liste de classement et le taux de réussite**  
**(critère 1.1.6)**

CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DE CLASSEMENT  
ET LE TAUX DE REUSSITE

AUTOMNE 1985

PROGRAMME:

| COTE | NO. DA | NB. COURB<br>ABANDONNES | NB. COURB<br>ECHOUES | NB. COURB<br>REUSSIS | NB. COURB<br>SUIVIS |
|------|--------|-------------------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| 091  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 091  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 090  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 090  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 090  |        | 0                       | 3                    | 4                    | 7                   |
| 089  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 089  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 088  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 088  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 088  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 087  |        | 0                       | 1                    | 6                    | 7                   |
| 087  |        | 0                       | 0                    | 6                    | 6                   |
| 087  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 087  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 087  |        | 0                       | n                    | 2                    | 7                   |
| 086  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 086  |        | 1                       | 0                    | 7                    | 7                   |
| 086  |        | 0                       | 0                    | 6                    | 7                   |
| 085  |        | 0                       | 0                    | 7                    | 7                   |
|      |        | 8 ( 4.44)               | 10 ( 5.55)           | 162 ( 90.00)         | 180                 |

3 IEME QUINTILE

|     |  |   |   |   |   |
|-----|--|---|---|---|---|
| 083 |  | 0 | 0 | 7 | 7 |
| 083 |  | 0 | 0 | 6 | 6 |
| 083 |  | 1 | 0 | 6 | 7 |
| 082 |  | 0 | 0 | 7 | 7 |
| 082 |  | 0 | 0 | 7 | 7 |
| 082 |  | 1 | 0 | 6 | 7 |
| 082 |  | 0 | 0 | 7 | 7 |
| 082 |  | 0 | 0 | 3 | 3 |
| 082 |  | 0 | 0 | 7 | 7 |
| 081 |  | 0 | 0 | 7 | 7 |
| 081 |  | 0 | 0 | 7 | 7 |
| 081 |  | 1 | 0 | 5 | 7 |
| 081 |  | 0 | 0 | 7 | 7 |
| 080 |  | 0 | 4 | 1 | 7 |
| 080 |  | 0 | 0 | 7 | 7 |
| 080 |  | 0 | 0 | 7 | 7 |

**ANNEXE J: Banque de questions pour le questionnaire 1**

1. Pour ce cours, je juge la quantité de travail exigée par le professeur, suffisante.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

2. J'ai consacré pour ce cours en moyenne:

1. moins d'une heure/semaine
2. entre une heure et deux heures/semaine
3. entre deux heures et trois heures/semaine
4. plus de trois heures/semaine
6. je ne sais pas

3. Ce cours m'est utile dans mon programme.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

4. Le(les) cours préalable(s) exigé (s) pour ce cours est(sont)justifié(s).

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

5. Relativement à la répartition des heures de ce cours, mon choix serait:

1. un bloc de trois heures et un autre de deux heures (3-2)
2. deux blocs de deux heures et un autre d'une heure (2-2-1)
6. je ne sais pas

6. Relativement à la répartition des heures de ce cours, mon choix serait:

1. un seul bloc de trois heures (3-0)
2. un bloc de deux heures et un autre d'une heure (2-1)
6. je ne sais pas

7. Le professeur a fait ressortir le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme.
  1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
  
8. L'ensemble des objectifs définis dans le plan de cours a été atteint.
  1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
  
9. Dès les premiers cours, j'ai reçu le plan de cours.
  1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
  
10. Le professeur a expliqué le plan de cours qu'il a remis.
  1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
  
11. Le plan de cours m'a informé sur toutes les activités (laboratoires, travaux, ateliers,...) de ce cours pour la session.
  1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
  
12. Je me sentais capable d'expliquer le plan de cours à un autre étudiant.
  1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

13. Le professeur a respecté son plan de cours.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
14. Le professeur a modifié son plan de cours durant la session.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
15. Le professeur a avisé les étudiants des modifications qu'il a apportées au plan de cours.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
16. Dans le plan de cours, les objectifs des travaux de laboratoire étaient définis.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
17. Dans le plan de cours, les objectifs des stages étaient définis.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
18. Les travaux de laboratoire m'ont aidé à atteindre les objectifs de ce cours.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
19. Dans le plan de cours, les modes d'évaluation étaient définis.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

20. Le professeur a respecté les modes d'évaluation définis dans le plan de cours.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
21. Les documents audiovisuels recommandés par le professeur ont aidé à la compréhension du contenu de ce cours.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
22. Les livres suggérés par le professeur ont aidé à la compréhension du contenu de ce cours.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
23. En plus de mes notes de cours, j'ai utilisé des documents de la bibliothèque pour faire mes travaux.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
24. Pour ce cours, les travaux de laboratoire étaient spécifiés.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas



25. Le plan de cours m'a permis de planifier mon travail pour la session.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
26. Pour ce cours, j'ai fréquenté la bibliothèque.
1. jamais
  2. moins d'une fois par semaine
  3. une fois par semaine
  4. plus d'une fois par semaine
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
27. Si vous avez fréquenté la bibliothèque pour ce cours, quelle était la moyenne d'heures de présence à chacune de vos séances de travail?
1. moins d'une heure
  2. entre une heure et trois heures
  3. entre trois heures et cinq heures
  4. cinq heures et plus
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
28. Le fait de mettre en réserve des livres pour ce cours m'a permis d'avoir un meilleur accès aux livres exigés par le professeur.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
29. Pour ce cours, j'ai pu trouver à la bibliothèque les livres recommandés par le professeur.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

30. A la bibliothèque, le nombre d'exemplaires des livres recommandés était suffisant pour ce cours.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
31. A la bibliothèque, il était difficile de trouver un espace de travail disponible durant cette session.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
32. Au laboratoire de physique, chaque étudiant dispose d'un espace de travail adéquat.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
33. Au laboratoire de chimie, chaque étudiant dispose d'un espace de travail adéquat.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
34. Au laboratoire de biologie, chaque étudiant dispose d'un espace de travail adéquat.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

35. Au laboratoire de techniques infirmières, chaque étudiant dispose d'un espace de travail adéquat.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

36. Au laboratoire de techniques de bureau, chaque étudiant dispose d'un espace de travail adéquat.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

37. Au laboratoire d'informatique, chaque étudiant dispose d'un espace de travail adéquat.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

38. Au laboratoire de physique, chaque étudiant dispose d'un espace de travail adéquat.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

39. Au laboratoire de chimie, je me sens en sécurité.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

40. Au laboratoire de biologie, je me sens en sécurité.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
41. Au laboratoire de techniques infirmières, je me sens en sécurité.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
42. Au laboratoire de physique, je suis dérangé par le bruit fait par les autres étudiants.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
43. Au laboratoire de chimie, je suis dérangé par le bruit fait par les autres étudiants.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
44. Au laboratoire de biologie, je suis dérangé par le bruit fait par les autres étudiants.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

45. Au laboratoire d'informatique, je suis dérangé par le bruit fait par les autres étudiants.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
46. Au laboratoire de techniques de bureau, je suis dérangé par le bruit fait par les autres étudiants.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
47. Au laboratoire de techniques infirmières, je suis dérangé par le bruit fait par les autres étudiants.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
48. L'encadrement reçu au laboratoire de physique m'a aidé à résoudre les problèmes auxquels j'ai fait face.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
49. L'encadrement reçu au laboratoire de chimie m'a aidé à résoudre les problèmes auxquels j'ai fait face.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

50. L'encadrement reçu au laboratoire de biologie m'a aidé à résoudre les problèmes auxquels j'ai fait face.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

51. L'encadrement reçu au laboratoire d'informatique m'a aidé à résoudre les problèmes auxquels j'ai fait face.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

52. L'encadrement reçu au laboratoire de techniques infirmières m'a aidé à résoudre les problèmes auxquels j'ai fait face.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

53. L'encadrement reçu au laboratoire de techniques de bureau m'a aidé à résoudre les problèmes auxquels j'ai fait face.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

54. Avant de manipuler l'équipement du laboratoire de physique, j'ai reçu les informations nécessaires (mode d'emploi, précautions à prendre...)

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

55. Avant de manipuler l'équipement du laboratoire de chimie, j'ai reçu les informations nécessaires (modes d'emploi, précautions à prendre...).
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
56. Avant de manipuler l'équipement du laboratoire de biologie, j'ai reçu les informations nécessaires (modes d'emploi, précautions à prendre...).
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
57. Avant de manipuler l'équipement du laboratoire d'informatique, j'ai reçu les informations nécessaires (modes d'emploi, précautions à prendre...).
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
58. Avant de manipuler l'équipement du laboratoire de techniques de bureau j'ai reçu les informations nécessaires (modes d'emploi, précautions à prendre...).
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
59. Avant de manipuler l'équipement du laboratoire de techniques infirmières j'ai reçu les informations nécessaires (modes d'emploi, précautions à prendre...).
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

60. L'équipement du laboratoire d'informatique était en état de fonctionner durant toute la session
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
61. L'équipement du laboratoire de techniques de bureau était en état de fonctionner durant toute la session
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
62. L'équipement du laboratoire de techniques administratives était en état de fonctionner durant toute la session
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
63. L'équipement du laboratoire de techniques administratives était en état de fonctionner durant toute la session
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
64. L'équipement du laboratoire d'informatique est désuet par rapport à celui des entreprises.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas



65. L'équipement du laboratoire de techniques de bureau est désuet par rapport à celui des entreprises.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

66. L'équipement du laboratoire de techniques administratives est désuet par rapport à celui des entreprises.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

67. L'équipement du laboratoire de techniques infirmières est désuet par rapport à celui des entreprises.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

68. Dans ce cours, j'ai dû faire appel aux services du centre des technologies éducationnelles.

1. oui
2. non
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

69. Dans ce cours, j'ai reçu des conseils du personnel du centre des technologies éducationnelles.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

ANNEXE K: Banque de questions pour le questionnaire 2

1. De quel programme du collège de Bois-de-Boulogne, êtes-vous diplômé?

---

2. Combien d'heures/semaine avez-vous consacré en moyenne à vos études (cours, travaux, lectures,...)?

1. entre 30 et 40 heures
2. entre 40 et 50 heures
3. entre 50 et 60 heures
4. plus de 60 heures
6. je ne sais pas

3. Au cours de vos études à Bois-de-Boulogne, avez-vous demandé un ou des changement(s) d'horaire?

1. oui
2. non
6. je ne sais pas

4. Si oui, combien? \_\_\_\_\_

5. Si oui, pourquoi? \_\_\_\_\_

6. Combien de ces changements d'horaire demandés ont été acceptés?

---



---

7. La quantité de travail exigée pour l'ensemble de mes cours était suffisante.

1. tout à fait en désaccord
2. en désaccord
3. en accord
4. tout à fait en accord
6. je ne sais pas
8. ne s'applique pas

8. Avez-vous suivi un ou plusieurs cours d'appoint?

1. oui
2. non
6. je ne sais pas

9. Si oui, quel(s) est(sont) le(s) cours d'appoint suivi(s)?

- |            |            |
|------------|------------|
| 1. FRA 403 | 5. CHI 111 |
| 2. FRA 111 | 6. PHY 111 |
| 3. MAT 211 | 7. PHY 104 |
| 4. MAT 311 |            |

10. Si non, auriez-vous voulu suivre un ou plusieurs de ces cours d'appoint?
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
11. Si oui, spécifiez:   1. \_\_\_\_\_  
                                  2. \_\_\_\_\_  
                                  3. \_\_\_\_\_
12. Le (les) cours d'appoint que j'ai suivi(s) m'a (ont) été utile(s).
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
13. Les cours de concentration (secteur général) étaient essentiels dans mon programme.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
14. Les cours de spécialisation (secteur professionnel) étaient essentiels dans mon programme.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
15. Les cours de spécialisation ne couvraient pas tous les éléments importants de mon programme.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

16. Les cours de concentration ne couvraient pas tous les éléments importants de mon programme.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
17. Le programme que j'ai suivi devrait comporter d'autres cours de concentration ou de spécialisation.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
18. Quels seraient, selon vous, les thèmes qui auraient dû constituer la matière des cours de concentration?
1. \_\_\_\_\_
  2. \_\_\_\_\_
  3. \_\_\_\_\_
19. Quels seraient, selon vous, les thèmes qui auraient dû constituer la matière des cours de spécialisation?
1. \_\_\_\_\_
  2. \_\_\_\_\_
  3. \_\_\_\_\_
20. Certains cours exigeaient un ou des préalables. Etaient-ils nécessaires?
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
21. Les objectifs des cours de mon programme étaient définis dans les plans de cours.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
22. J'ai été informé(e) des objectifs de mon programme.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

23. J'estime que j'ai atteint l'ensemble des objectifs du programme.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
24. Le programme vise le développement de techniques professionnelles.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
25. Le programme de concentration ou de spécialisation met l'accent sur l'acquisition de connaissances.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
26. Au cégep, j'ai reçu une formation permettant mon insertion au marché du travail.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
27. Au cégep, j'ai reçu une formation adéquate pour entrer à l'université.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
28. Certaines matières que je juge importantes ne sont pas couvertes dans le programme que j'ai suivi au cégep.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas

29. Si oui, lesquelles?
1. \_\_\_\_\_
  2. \_\_\_\_\_
  3. \_\_\_\_\_
30. On n'accorde pas assez d'importance à certaines matières dans le programme que j'ai suivi.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
31. Si oui, lesquelles?
1. \_\_\_\_\_
  2. \_\_\_\_\_
  3. \_\_\_\_\_
32. On accorde trop d'importance à certaines matières dans le programme que j'ai suivi.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
33. Si oui, lesquelles?
1. \_\_\_\_\_
  2. \_\_\_\_\_
  3. \_\_\_\_\_
34. L'ensemble des cours offerts dans mon programme était cohérent.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
35. Les objectifs du programme correspondent aux besoins de la société actuelle.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

36. Les travaux de laboratoire font le lien entre la théorie et la pratique.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
37. Les plans de cours remis par les professeurs m'étaient utiles pour suivre mon évolution dans les cours.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
38. Le programme a soutenu ma motivation durant la durée de mes études.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
39. Les travaux de laboratoire m'ont aidé à atteindre les objectifs du programme.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
40. J'ai été satisfait du programme.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
41. La quantité de cours complémentaires offerts dans mon programme était en nombre suffisant.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas



42. La variété des cours complémentaires offerts dans mon programme était satisfaisante.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
43. Le fait de mettre en réserve des livres pour un cours me permettait d'avoir un meilleur accès aux livres exigés par le professeur.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
44. La bibliothèque constituait un endroit tranquille pour travailler.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
45. Les collections disponibles à la bibliothèque étaient pertinentes par rapport aux cours du programme.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
46. Le délai de réservation d'une salle de séminaire de la bibliothèque était long.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

47. Le personnel du service d'aide au lecteur m'a aidé à localiser les documents que je cherchais.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
48. Les documents audio-visuels suggérés dans le plan de cours étaient pertinents par rapport aux objectifs des cours.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
49. Les documents audio-visuels étaient accessibles aux étudiants.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
50. Avez-vous utilisé le Service des technologies éducationnelles?
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
51. Pour réaliser un document audio-visuel j'ai reçu l'aide du personnel du service des technologies éducationnelles.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
52. J'ai disposé de l'équipement nécessaire pour réaliser un document audio-visuel.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas

53. Les stages étaient importants pour l'atteinte des objectifs du programme que j'ai suivi.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
54. J'ai été satisfait de l'encadrement que j'ai eu durant mes stages.
1. tout à fait en désaccord
  2. en désaccord
  3. en accord
  4. tout à fait en accord
  6. je ne sais pas
  8. ne s'applique pas
55. Si c'était à refaire, je choisirais le même programme au Collège de Bois-de-Boulogne.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
56. Si c'était à refaire, je choisirais un autre programme au Collège de Bois-de-Boulogne.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
57. Si c'était à refaire, je choisirais le même programme dans un autre cégep.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas
58. Si c'était à refaire, je choisirais un autre programme dans un autre cégep.
1. oui
  2. non
  6. je ne sais pas

59. En vous référant à votre expérience passée comme étudiant au DEC, pourriez-vous nous indiquer votre degré de satisfaction par rapport aux éléments suivants?

|   | Beaucoup | Assez | Peu | Très peu |
|---|----------|-------|-----|----------|
| a) Pertinence des collections à la bibliothèque | 1        | 2     | 3   | 4        |
| b) Horaire de la bibliothèque                   | 1        | 2     | 3   | 4        |
| c) Pertinence des cours                         | 1        | 2     | 3   | 4        |